

# La CGT en lutte pour une politique de préservation des milieux naturels à la hauteur des enjeux !

Montreuil, le 21/03/2022

## Stratégie Nationale « Biodiversité » 3 (2022-2026) : la CGT et les syndicats, les ONG et les scientifiques imposent la réécriture de cette stratégie

Le gouvernement a consulté plusieurs instances (\*) dans lesquelles siège la CGT, et le CNPN\* sur son projet de Stratégie Nationale Biodiversité (2022-2030) ; projet qui se situe dans la droite ligne des précédents, dont l'échec est avéré quant à la sur la protection des milieux naturels marins et terrestres.

**L**e CNTE\* et le CNPN\* ont notamment émis un avis défavorable au projet et demandé que les propositions des instances soient intégrées dans une version remaniée de la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB).

La Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, a donc réuni des représentants de ces instances lundi 14 mars.

Elle a annoncé que le gouvernement a entendu les avis convergents, et décidé de poursuivre les consultations sur la nouvelle SNB, afin de la compléter




selon les nombreuses préconisations émises. Ce qui permettra aussi d'intégrer, comme l'a réclamé la CGT, les conclusions de la COP 15, le sommet mondial pour la Biodiversité prévu dans quelques mois. .

La CGT se félicite de cette annonce, qui nous permet, en synergie avec les revendications du mouvement associatif, de mettre au débat public, la nécessité de **renforcer les moyens et services publics dédiés à l'environnement, en premier lieu le Ministère en charge de la Transition Écologique, et de changer de modèle économique et social.**

La CGT revendique 20 milliards d'euros d'investissements annuels pour la Biodiversité comme le préconise l'Union Européenne, ainsi que le renforcement de notre Ministère, de ses directions régionales (DREAL) et départementales (DDT-M), et des ses établissements publics : Office Français de la Biodiversité et Office National des Forêts.

Sans Ministère fort, sans investissements conséquents pour la connaissance et la préservation des écosystèmes, les politiques en faveur de biodiversité, continueront à végéter et l'objectif d'avoir un réseau écologique avec 10 % du territoire national en protection forte, restera du pur affichage, à l'image de la « Trame Verte et Bleue » engluée dans des schémas régionaux et locaux inopérants et incohérents d'une région à l'autre, à l'image de l'OFB, des DREAL et des DDT étranglés par les réductions d'effectifs, les pressions préfectorales et politiques ....



**Pour une vraie politique écologique et sociale, la FNEE-CGT appelle les salarié-es du ministère et de ses établissements à nous rejoindre dans la lutte, et à se mobiliser pour la défense de nos services, dans les actions pour le climat, la biodiversité et la justice sociale !**

\* **Instances consultées** : CNB : comité national de la Biodiversité, CNE : comité national de l'Eau, CNML : conseil national mer littorales, CNPN : conseil national de la protection de la nature, CNTE : conseil national de la transition écologique, CESE : conseil économique, social et environnemental